

Opération des Halles : la triple peine

On savait déjà que le projet de jardin des Halles était un massacre (abattage de 343 arbres, démolition du jardin Lalanne et de la Place Cassin, suppression de toutes les fontaines, etc.). De plus, lors de la réunion publique du 6 octobre dernier, l'architecte Georges

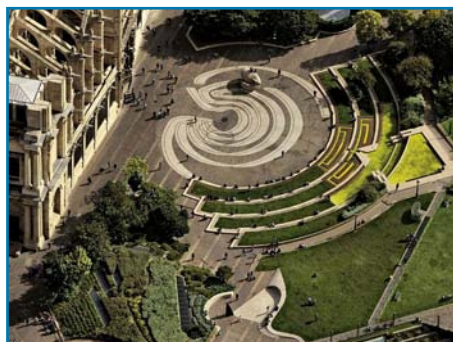
Pencreac'h nous a démontré que le projet architectural de la Canopée était lui aussi parfaitement absurde. Et enfin, la publication du Protocole de la vente du Forum des Halles par la Ville à Unibail, gestionnaire du centre commercial, a révélé que cette opération serait un véritable

scandale financier. On a l'impression de vivre un triple cauchemar... et un cauchemar qui va durer, puisque l'appel d'offre pour les palissades du chantier, trouvé sur Internet, nous apprend que ces palissades sont louées pour 7 ans ! Les détails dans les articles qui suivent.

Place Cassin, quel chagrin

Thierry Deleballes est un ancien collaborateur de Louis Arretche, architecte de l'actuel jardin des Halles. Il nous raconte les discussions que celui-ci avait, il y a 30 ans, avec Henri de Miller, sculpteur qui a réalisé la Grosse tête (appelée L'Ecoute) : « En plein accord, le sculpteur et l'architecte avaient décidé que L'Ecoute devait, étant donné son thème, être en contact direct avec le sol, de façon à ce que l'oreille, placée contre celui-ci, donne l'impression de capter les rumeurs souterraines de la ville. L'idée de jucher cette tête sur un socle ou un gradin avait donc été écartée, comme un contresens absolu. Par ailleurs, le dessin de la place, tel que concerté entre Henri de Miller et Louis Arretche, représente un labyrinthe, destiné à suggérer un

chemin initiatique conduisant vers la sculpture. Sculpture et dessin de la place forment donc, de par la volonté des deux créateurs, un ensemble.



En écho à cette place, qui épouse la forme d'une conque, d'un coquillage géant, répondait un autre thème marin, lui aussi voulu par le sculpteur et l'architecte : celui du cadran solaire en forme de vague situé à proximité.

Ces différents éléments : L'Ecoute, la place semi-circulaire et la vague du cadran solaire, constituent donc, dans l'esprit de leurs créateurs, un TOUT INDISSOCIABLE, destiné à offrir au cœur de la ville un climat de méditation et de poésie. C'est pourtant cet ensemble qu'il est prévu de détruire ! A l'ombre et dans l'intimité de l'église Saint Eustache, en parfaite continuité avec elle, une œuvre remarquable, riche de sens et appréciée des Parisiens, est vouée à la démolition... Ceci, ajoutons-le, dans le mépris le plus absolu du droit moral des auteurs et de leurs héritiers ! Ce sera assurément, de la part de la municipalité de Paris et de son maire, une mauvaise action – à la fois une erreur et une faute. Elle ne leur fera pas honneur ! »

Une aberration architecturale

Beaucoup d'architectes nous disent, en privé, que la Canopée est irréalisable. La Ville elle-même semble avoir des doutes, puisqu'elle



fait construire en banlieue et à grands frais une maquette à taille réelle. Mais la plupart des architectes se refusent à dénoncer ce projet en public : ils ne tiennent pas à se fâcher avec la Ville ! Nous faisons appel à leur sens des responsabilités : tant que le bâtiment n'est pas construit, il existe une chance de faire bouger le projet, mais pour cela il faut nous aider à ouvrir les yeux des conseillers de Paris. Nous avons donc créé un nouveau site, www.architecturhalles.com, où nous

avons mis en ligne l'exposé complet de Georges Pencreac'h, texte et images. Il nous explique, par exemple, que la Canopée va réduire et obscurcir le cratère du Forum ; que la configuration des deux futurs pavillons de la Canopée rend également impossible l'arrivée de lumière naturelle dans les équipements des étages ; que pour descendre dans le Forum, vous devrez prendre les escalators sous la pluie ; que le tube Lescot étant supprimé, on peut prévoir des ●●●

La Lettre d'ACCOMPLIR

• • • embouteillages monstres à l'endroit du retournement des escalators « omnibus » au niveau -2, alors même qu'il n'y aura plus d'escaliers traditionnels ; ou encore que l'espace sous le grand toit, largement ouvert à l'ouest, sera un magnifique accélérateur de courants d'air. Aucun architecte, à notre connaissance, n'a encore su opposer le moindre argument

à sa démonstration, pas même les concepteurs, Berger et Anziutti, qui restent obstinément silencieux !

Sur le site ArchitecturHalles figure aussi la contribution de Thierry Delaballe (voir ci-dessus). Une troisième contribution, rédigée par un architecte de renom, devrait bientôt s'y ajouter. Si vous connaissez des architectes qui veulent bien se prêter à l'exercice et nous dire ce qu'ils pensent, avec leurs yeux d'experts, du projet de la Canopée et de celui du jardin, qu'ils n'hésitent pas à nous

contacter, nous leur fournirons toute la documentation nécessaire (une partie est déjà sur le site) et nous publierons avec plaisir leurs contributions.

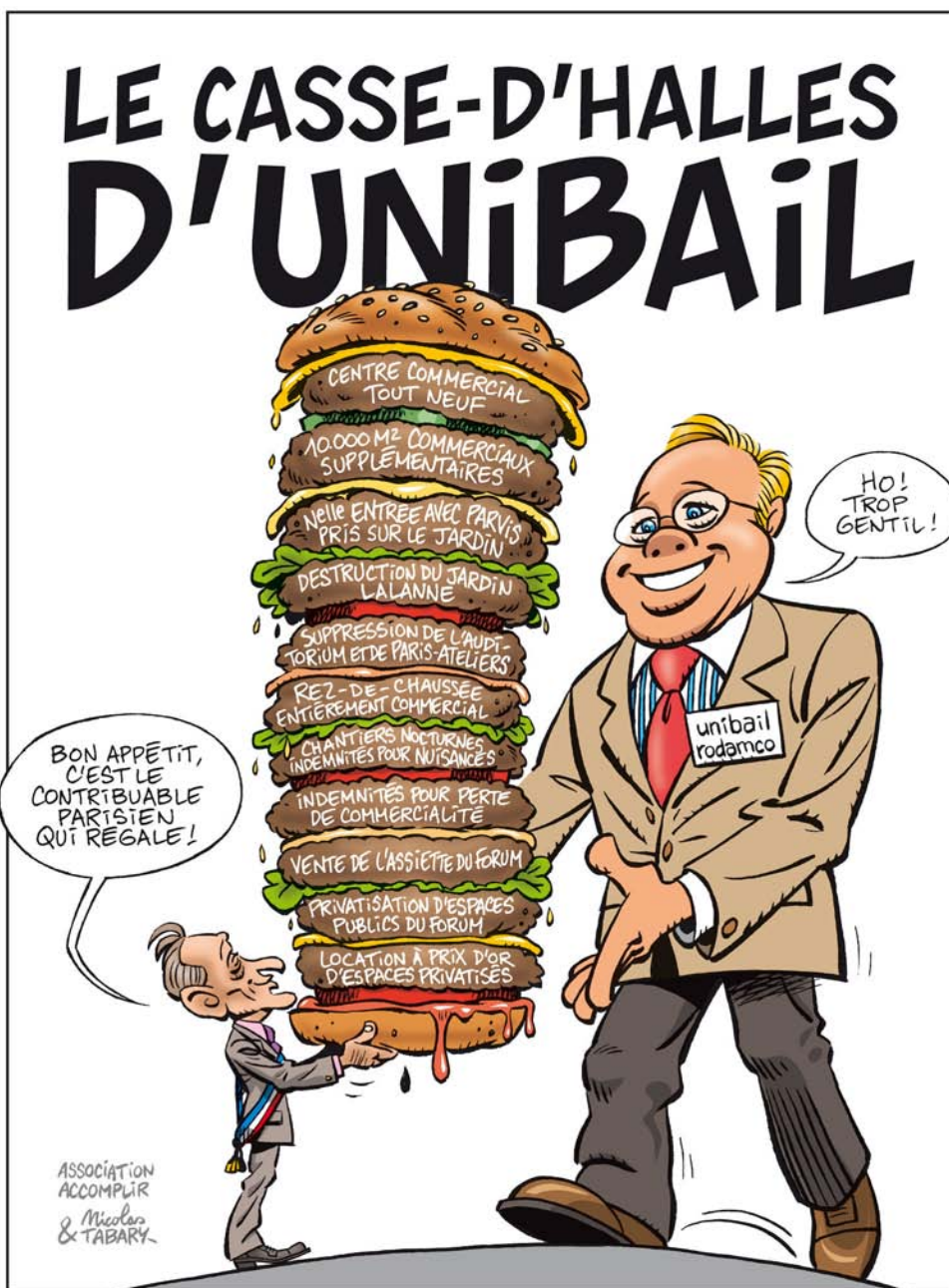


Les Halles croquées par Unibail

Nous avons été les premiers à vous l'annoncer, en janvier dernier, avec le dessin ci-contre : faute d'un accord financier préalable avec Unibail en 2003, la Ville se retrouve aujourd'hui entièrement sous sa coupe et doit céder à son chantage. Unibail « tient » la Ville de deux façons : son accord est indispensable pour qu'elle obtienne le permis de construire de la Canopée ; Unibail dispose d'un bail à construction qui le maintient « dans les murs » jusqu'en 2055.

A cette date, la Ville aurait dû devenir propriétaire des 60 000 m² du centre commercial et aurait pu alors soit décider de l'affecter à autre chose (par exemple agrandir la gare ou créer de nouveaux équipements publics), soit mettre en vente tout ou partie des commerces, en faisant jouer la concurrence. Au lieu de cela, la Ville, le couteau sous la gorge, va signer un protocole selon lequel elle vendra dès maintenant la pleine propriété du centre commercial à Unibail ainsi que 12.000 m² de surfaces commerciales supplémentaires, le tout pour 238 M€. Entre-temps, elle se sera chargée elle-même de tous les travaux, y compris ceux qui concernent le centre commercial, pour un montant de 802 M€ ! Qui a déjà vu un propriétaire vendre un appartement moins cher que le montant des travaux qu'il y a réalisés ?

Cette transaction s'effectue dans les pires conditions possibles pour la Ville, puisqu'Unibail occupe les lieux et qu'aucun autre acheteur ne peut être sollicité. L'agence France Domaine, chargée de vérifier si le prix fixé était



correct, n'a pas jugé utile de comparer ce prix avec le bénéfice que la Ville aurait tiré de la vente du Forum si elle avait su attendre 2055, mais la Ville a avoué ce montant dans son dernier communiqué : 1 milliard d'euros

(valeur actuelle du bail restant à courir si elle avait décidé d'exproprier Unibail), auquel devrait s'ajouter la valeur du sol !

En plus de cette transaction calamiteuse, la Ville prend à • • •

• • • son compte tous les risques techniques et juridiques de l'opération : c'est elle qui va payer les indemnités d'éviction des commerçants dont Unibail ne veut plus, comme Flunch (5 M€ !), mais également les compensations pour les commerçants qui vont perdre du chiffre d'affaire ou faire faillite, que ce soit en sous-sol ou dans le quartier. Elle devra même verser des pénalités à Unibail si le chantier prend du retard ! (ce qui paraît inévitable compte tenu de la complexité du projet).

Cerise sur le gâteau, la Ville accepte de vendre à Unibail pour 5,8 M€ les rues intérieures de l'ancien Forum, actuellement classées en voies publiques. En retour, comme les usagers devront continuer à utiliser ces rues pour se rendre à la gare RER, la Ville devra payer chaque année entre 1,5 et 2,5 M€ de « frais de gestion » à Unibail. Qui a déjà vu signer un accord aussi stupide ?

Nous avons calculé que compte tenu de tous les dédommagements et contreparties que la Ville accorde à Unibail, la somme de 238 M€ qu'Unibail paie à la Ville est réduite à rien : ce qu'Unibail donne d'une main, il le reprend de l'autre, et bien au-delà. En réalité, on a affaire à un énorme montage en trompe-l'œil destiné à permettre à la Ville de sauver la face. Mme Hidalgo avoue sur le site LaVieImmo.com qu'au départ, Unibail ne voulait payer que 40 M€ : est-il plausible, compte tenu du rapport de force en faveur d'Unibail, que la Ville ait réussi à faire monter l'addition à 238 M€ ? Tout cela n'est que fauxsemblant, et la Ville se fait purement et simplement racketter.

Un seul espoir : qu'une majorité de conseillers de Paris comprennent la gigantesque arnaque qui est en train de s'organiser, et qu'ils refusent de voter le protocole mardi prochain.

Harry Roselmack chez les SDF des Halles



Le présentateur vedette de TF1 a réalisé un documentaire intitulé « En immersion chez les SDF », diffusé en

mai dernier à la télé. Une partie de ce documentaire a été tournée aux Halles, auprès des usagers de la bagagerie Mains Libres. L'association organise une projection de ce documentaire en présence de Harry Roselmack, le **jeudi 9 décembre, à 19h30**, au Centre d'animation des Halles (dans le Forum, place Carrée, juste à côté de l'entrée du RER). La projection sera suivie d'un débat avec le journaliste et ses collaborateurs, puis d'une petite collation. Entrée gratuite mais **inscription obligatoire** au 01 40 28 18 48 (la salle comprend 100 places).

Paris : exception culturelle

Patrice Jacquemin, artiste du quartier, est révolté par le peu de cas que la Mairie de Paris fait des artistes : « En France, et c'est une particularité, les artistes et leurs œuvres sont protégés par une loi, la loi L121-1 du code de la propriété intellectuelle qui dit ceci : 'Toute dénaturation d'une œuvre est interdite dès lors qu'elle porte atteinte à l'intégralité ou à l'esprit de l'œuvre'. Cette loi a servi à la convention de Berne comme base du droit européen des artistes. Il semble qu'aux Halles, messieurs Delanoë et Girard pratiquent une exception culturelle très parisienne. Nuit blanche pour certains, nuit noire pour d'autres. Mme Lalanne, créatrice du jardin pour enfants, a perdu en justice alors que le juge avait proposé une médiation, refusée par la Ville. La tête de Henri de Miller n'écouterait plus le cœur de Paris. Le cadran solaire de MM. Dandrel et de Miller ne donnera plus l'heure. Pour les autres artistes dont les œuvres se répartissaient dans le

jardin, c'est par des amis ou par la presse qu'ils ont appris que



Madame Claude Lalanne

leurs œuvres avaient été enlevées (comme Ivan Messac, auteur de la sculpture Par-delà l'horizon), ou seront détruites (comme France Mitrofanoff, auteur de la fontaine près du manège)... »

**Non à la destruction
du Jardin Lalanne !**

J - 78



COMITÉ DE SOUTIEN
<http://jardindaventure.free.fr/>

Des nouvelles des recours

Le Maire du 1er, J.-F. Legaret, a perdu en référé contre le 2ème permis de démolir du Jardin des Halles. Mme Lalanne a attaqué la Ville pour atteinte à son droit moral sur le Jardin d'aventure ; elle a perdu en référé et en appel. Nous préparons un recours contre l'accord financier entre Unibail et la Ville, et nous attendons la publication du permis de construire



La Lettre d'ACCOMPLIR

de la Canopée pour l'attaquer, s'il y a matière. Si vous partagez notre opposition au projet de la Canopée et du jardin, merci de nous apporter votre soutien, car tous ces recours nous coûtent très cher ! Vous pouvez adresser vos chèques, à l'ordre de l'association Accomplir, à notre trésorier Bernard Blot, 118 rue Rambuteau 75001 Paris.

Paris vend son cœur !

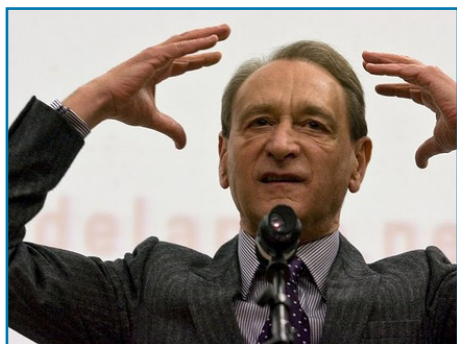
Avec la vente du Forum à Unibail, la Ville se dessaisit d'un site exceptionnel, juste au-dessus de la principale gare d'Ile-de-France, en plein cœur de Paris, sans se préoccuper de savoir si elle n'aura pas un besoin vital de cet emplacement et ne devra pas le racheter au prix fort dans quelques décennies. Nous avons une pensée pour les

anciens habitants des immeubles de ce quartier qui, il y a 150 ans, ont été rasés par Haussmann dans un but d'utilité publique : la création du grand marché des Halles. Aujourd'hui, sans le moindre état d'âme, une municipalité socialiste re-privatise à bas prix cet espace public pourtant si durement gagné. Quelle honte...



Réunions publiques : le jeu de cache-cache

Une réunion publique devrait avoir lieu à la mi-décembre pour présenter le début des « vrais » travaux des Halles, prévus en janvier. Aux dernières nouvelles, cette réunion ne sera présidée ni par le Maire de Paris, ni par l'adjointe à l'urbanisme Anne Hidalgo, mais par Seybah Dagoma, adjointe à l'économie sociale et solidaire et présidente de la SemPariSeine, chargée de la réalisation du projet des Halles.



Malheureusement, Mme Dagoma, par ailleurs très sympathique,

ignore tout de ce projet. Elle n'a pratiquement jamais participé à la concertation et elle a manifestement reçu des consignes de ne jamais répondre aux questions sur ce thème. Nous pouvons donc nous attendre à une écoute polie, mais silencieuse... Dominique Hucher, directeur du projet, sera là pour répondre à toutes les questions techniques, mais aucun élu de poids n'a le courage de venir assumer le scandale architectural et financier de l'opération des Halles. En revanche, nous aurons droit à un petit film de propagande sur le projet des Halles, qui devrait, tenez-vous bien, être diffusé dans tous les cinémas parisiens ! Ce serait intéressant de savoir combien cela va coûter encore... Pour demander des explications à vos élus, il vous reste la possibilité d'aller aux comptes rendus de mandat du Maire de Paris. Dans

le 2ème arrondissement, ce sera le **lundi 29 novembre à 18h30** à la salle Jean Dame, et les questions seront libres. Dans le 1er, ce sera le **mardi 7 décembre à 18h30** au gymnase Suzanne Berlioux (dans le Forum), mais la réunion sera en revanche thématique : on est prié de parler uniquement du thème des « enjeux métropolitains ». Nous saisisons cette occasion de demander des comptes à Bertrand Delanoë sur le grand projet métropolitain des Halles... Venez nombreux nous soutenir et dire au Maire ce que vous pensez de sa gestion de ce projet !

Directrice de la publication
Elisabeth Bourguinat

Abonnez-vous à la Lettre
contact@accomplir.asso.fr
Consultez notre site
www.accomplir.asso.fr

Membre de la Plateforme
des associations parisiennes
d'habitants et
du Réseau «Vivre Paris !»

Née dans le quartier des Halles en 1999, l'association ACCOMPLIR est ouverte à tous les habitants du cœur de Paris qui souhaitent agir pour mieux vivre dans ce quartier.

ACCOMPLIR est une association d'action citoyenne, indépendante de tout parti politique et sans ambition électorale.